

Arrêté du 10 juillet 1975 PORTANT CREATION D'UNE COMMISSION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET DE L'EDUCATION PERMANENTE PAR LES MOYENS AUDIO-VISUELS.

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	26/07/1975
------	------------

Juridiction / Nature	ARRETE
----------------------	--------

URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000642017
----------------	---

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Il est créé auprès du groupe permanent de hauts fonctionnaires institué par l'article 2 de la loi du 16 juillet 1971 une commission pour le développement de la formation professionnelle continue et de [...] Ces personnalités siègent à titre personnel et ne peuvent en aucun cas être représentées. [...]

[...] Il est créé auprès du groupe permanent de hauts fonctionnaires institué par l'article 2 de la loi du 16 juillet 1971 une commission pour le développement de la formation professionnelle continue et de [...] Ces personnalités siègent à titre personnel et ne peuvent en aucun cas être représentées. [...]

[...] service national de radio et de télévision conformément aux dispositions inscrites dans les cahiers des charges des sociétés et de l'institut ; Propose toute mesure utile pour l'utilisation et le développement [...]

TEXTES VISÉS

LOI 575 1971-07-16 ART. 2 ET 6. LOI 696 1974-08-07 ART. 1 AL. 1, 2 ET 3.

RÉFÉRENCE

ARRETE du 26 juillet 1975, « Arrêté du 10 juillet 1975 PORTANT CREATION D'UNE COMMISSION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET DE L'EDUCATION PERMANENTE PAR LES MOYENS AUDIO-VISUELS. ». Disponible sur Légifrance :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000642017> (consulté le 31 août 2026).